

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Pully, le 5 mai 2015

## Intempéries dans le canton de Vaud: conseils préventifs pour les locataires et propriétaires de bâtiments en bordure du lac de Neuchâtel

Malgré l'évolution météorologique favorable de ces dernières heures, le niveau du lac de Neuchâtel pourrait continuer à monter d'ici jeudi 7 mai de 15 à 20 cm par rapport au niveau actuel. Pour les habitants résidant en bordure du lac, en particulier dans la région située entre Yverdon-les-Bains et Grandson mais également au sud des rives, il est recommandé de prendre toutes les mesures utiles afin de mettre à l'abri les objets de valeur situés dans les zones inondables et plus particulièrement dans les sous-sols.

L'ECA émet les conseils préventifs suivants:

- 1. Placez hors de portée de l'eau vos objets et meubles les plus précieux ou fragiles en les surélevant ou les transportant à l'étage.
- 2. Libérez et nettoyez toutes les canalisations et grilles afin de favoriser au maximum l'écoulement de l'eau.
- 3. Fermez, voire calfeutrez, les orifices de vos caves et sous-sols: soupiraux et saut-de loup, par exemple.
- 4. Débranchez les appareils électriques
- 5. Arrimez fermement les meubles et équipements de jardin et/ou mettez-les à l'abri.

En cas d'alerte, composez le 118!

Renseignements supplémentaires : Rafael Stuker, responsable du service communication & accueil

Tél. 058 721 21 21 - rafael.stuker@eca-vaud.ch

Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud Av. Général Guisan 56 case postale 300 1009 Pully. Tél. +41 58 721 21 21. Fax +41 58 721 21 22 - www.eca-vaud.ch